07/2012

Mod: N22/BR2T12-N

Production code: 393163



SOMMAIRE

| I. | TABLEAUX | 2 |
|-----|---|----|
| II. | AVANT-PROPOS | 46 |
| | INSTALLATION | |
| | INFORMATIONS GÉNÉRALES | |
| | TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE | |
| | INSTALLATION ET MONTAGE | |
| 4. | BRANCHEMENTS | 51 |
| IV. | INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'OPÉRATEUR CHARGÉ DE L'UTILISATION COURANTE DE LA MACHINE | 52 |
| 1. | CONSEILS POUR L'EMPLOI | 52 |
| V. | NETTOYAGE ET ENTRETIEN | 53 |
| 1. | NORMES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALE | 53 |
| 2. | UTILISATION ORDINAIRE DE LA MACHINE | 54 |
| 3. | NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE LA MACHINE | 55 |
| 4. | MISE AU REBUT DE LA MACHINE | 57 |
| | | |

II. PRÉAMBULE

Le Manuel d'instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien (ci-après dénommé Manuel) fournit à l'utilisateur des informations utiles pour travailler correctement et en toute sécurité, en l'aidant à utiliser la machine (ci-après dénommée plus simplement « machine » ou « appareil »). Tout ce qui suit ne doit en aucun cas être considéré comme une longue liste d'avertissements contraignante, mais plutôt comme une série d'instructions destinées à améliorer, à tous les égards,

les performances de la machine et surtout à éviter des dommages corporels ou matériels résultant de procédures d'utilisation et de gestion inadéquates. Il est essentiel que toutes les personnes chargées du transport, de l'installation, de la mise en service, de l'utilisation, de l'entretien, de la réparation et du démontage de la machine, consultent et lisent attentivement ce manuel avant de procéder aux différentes opérations et ce, afin de prévenir toute manœuvre erronée et non appropriée susceptible de nuire à l'intégrité de la machine ou à la sécurité des personnes. Il est recommandé d'informer périodiquement l'utilisateur sur les normes en matière de sécurité. En outre, il est important d'instruire et de communiquer au personnel autorisé à opérer sur la machine les consignes d'utilisation et d'entretien de l'appareil. Il est également important que le Manuel soit toujours à la disposition de l'opérateur et soigneusement conservé sur le lieu d'utilisation de la machine afin qu'il soit immédiatement à portée de main pour être consulté en cas de doutes et chaque fois que les circonstances le requièrent. Après avoir lu ce Manuel, si des doutes ou des incertitudes persistent quant à l'utilisation de la machine, ne pas hésiter à contacter le Fabricant ou le S.A.V. agréé, qui sera toujours à disposition pour garantir un service rapide et soigné, en vue d'assurer un meilleur fonctionnement et une efficacité optimale de la machine. Pour rappel, les normes en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement en vigueur dans le pays d'installation devront toujours être appliquées au cours des phases d'utilisation de la machine. Il incombe, par conséquent, à l'utilisateur de s'assurer que la machine est actionnée et utilisée uniquement dans les conditions de sécurité optimales prévues pour les personnes, les animaux et les choses.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'opérations effectuées sur l'appareil au mépris des instructions de ce livret. Toute reproduction, même partielle, du présent livret est interdite.

| CARACTÉRISTIQUES | | Mod.Réfrigérateur | Mod.Congélateur |
|--|----|-------------------|--------------------|
| Plage de temp. en cellule | °C | -2 +10 | -19 -22 |
| Tension d'alimentation monophasée (50Hz) | V | 230 | 230 |
| Puissance électrique absorbée | W | 500 | 600 |
| Intensité maximum absorbée | Α | 2,6 | 3 |
| Puissance frigorifique (1) | W | 400 (1) | 410 (2) |
| Temp. max. Ambiante | °C | +43 | +43 |
| Réfrigérant | R | 404A | 404A |
| Dimensions grilles/tiroir | mm | Grilles 325 x 530 | Tiroir 305x590*250 |

⁽¹⁾ Avec température ambiante de +43°C, température de condensation de +50°C et température d'évaporation de -15°C.

⁽²⁾ Avec température ambiante de +43°C, températude de condensation de +50°C et température d'évaporation de -35°C.

III. INSTALLATION

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 INTRODUCTION

Ci-dessous, quelques informations sur l'utilisation prévue de la machine, les essais effectués, les symboles utilisés (qui distinguent et permettent de reconnaître le type de mise en garde), les définitions des termes utilisés dans le manuel et une série d'informations utiles à l'utilisateur de l'appareil.

1.2 UTILISATION PRÉVUE ET RESTRICTIONS

Installer l'appareil conformément aux normes et à la réglementation en vigueur pour l'installation d'appareils électriques et à gaz.

Cet appareil est construit conformément aux critères requis par les directives :

- 89/336 CEE compatibilité électromagnétique
- 73/23 CEE basse tension
- 98/37 CEE machines

et aux normes de référence respectives.

Nos appareils ont été conçus et optimisés afin d'obtenir des performances et des rendements élevés. L'appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (enfants compris) atteintes de déficiences physiques, sensorielles ou mentales, ayant une expérience et des connaissances insuffisantes, sauf si placées sous la surveillance ou sont instruites sur l'utilisation de l'appareil par une personne responsable de leur sécurité.

ATTENTION: l'appareil ne convient pas à une installation à l'extérieur ou dans des environnements exposés à des agents atmosphériques (pluie, rayons directs du soleil, etc.). Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation des appareils différente de celle prévue.

1.3 ESSAI DE MISE EN SERVICE

Nos appareils ont été conçus et optimisés au cours de tests de laboratoire afin d'obtenir des performances et des rendements élevés. L'appareil est livré prêt à l'emploi. Les documents annexés témoignent du résultat positif des essais (contrôle visuel - essai électrique /gaz - essai fonctionnel).

1.4 DÉFINITIONS

Les définitions relatives aux différents termes utilisés dans le présent manuel sont énoncées ci-après. Il est conseillé de les lire attentivement avant toute utilisation de l'appareil.

Opérateur

personne préposée à l'installation, au réglage, à l'utilisation, à l'entretien, au nettoyage, à la réparation et au transport de la machine.

Fabricant

Electrolux Professional SPA ou tout S.A.V. agréé par Electrolux Professional SPA.

Personne préposée à l'emploi courant de la machine opérateur qui a été informé, formé et instruit quant aux tâches à réaliser et aux risques liés à l'utilisation courante de la machine.

Technicien spécialisé ou assistance technique opérateur instruit/formé par le fabricant qui, grâce à sa formation professionnelle, à son expérience, à son instruction spécifique, à ses connaissances des réglementations contre les risques d'accident, est en mesure d'évaluer les interventions à effectuer sur la machine, de reconnaître et d'éviter les éventuels risques.

Ses compétences professionnelles couvrent les domaines de la mécanique, de l'électrotechnique et de l'électronique.

Danger

source de lésions ou de nuisances éventuelles pour la santé.

Situation de danger

toute situation présentant un ou plusieurs risques pour l'Opérateur.

Risque

association éventuelle et sérieuse de lésions ou de nuisances possibles pour la santé dans une situation de danger.

Protections

mesures de sécurité consistant à utiliser des moyens techniques spécifiques (Écrans et Dispositifs de sécurité) destinés à protéger les Opérateurs contre tout Danger.

Écran de protection

élément d'une machine utilisé de manière spécifique dans le but de fournir une protection spécifique par le biais d'une barrière physique.

Dispositif de sécurité

dispositif (différent d'un Écran de protection) qui élimine ou réduit le risque ; il peut être utilisé seul ou en association avec un Écran de protection.

Client

la personne ayant acheté la machine et/ou qui la gère et l'utilise (par ex.: société, chef d'entreprise, entreprise).

Electrocution

décharge accidentelle de courant électrique sur le corps humain.

1.5 CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES

Afin de pouvoir utiliser le manuel et, par conséquent, la machine, il est recommandé d'avoir une bonne connaissance des termes et des conventions typographiques utilisés dans la documentation. Afin de distinguer et d'être en mesure de reconnaître aisément les différents types de danger, les symboles suivants sont utilisés dans le présent manuel :



ATTENTION! DANGER POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES PERSONNES PRÉPOSÉES.



ATTENTION!
DANGER D'ÉLECTROCUTION TENSION DANGEREUSE.



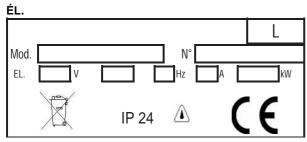
ATTENTION! RISQUE D'ENDOMMAGEMENT DE LA MACHINE.

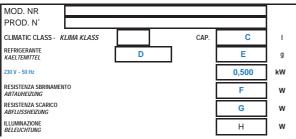
Des mises en garde de sécurité, sous forme de courtes phrases explicitant ultérieurement le type de danger, sont présentes à côté des symboles figurant dans le texte. Ces mises en garde servent à garantir la sécurité du personnel et à éviter tout endommagement de la machine ou du produit en cours de traitement. À noter que les dessins et les schémas figurant dans le manuel ne sont pas reproduits à l'échelle. Ils servent à compléter les informations écrites et constituent une synthèse de celles-ci ; ils ne sont aucunement destinés à donner une représentation détaillée de la machine fournie.

Dans les schémas d'installation de la machine, les valeurs numériques indiquées se réfèrent à des mesures exprimées en millimètres.

1.6 DONNÉES D'IDENTIFICATION DE LA MACHINE ET DU FABRICANT

Ci-dessous, la reproduction du marquage ou de la plaque signalétique présente sur la machine :





La signification des différentes informations est énoncée ci-après :

Modèle description de fabrication du produit

N numéro de série

El: tension d'alimentation+phase

Hz: fréquence d'alimentation

kW: puissance maximum absorbée

A courant absorbé

IP24 degré de protection à la poussière et à l'eau

CE marquage CE

B classe climatique

C capacité compartiment réfrigéré (en litres)

D type de réfrigérant

E grammes de réfrigérant

F puissance résistance de dégivrage

G puissance résistance de décharge

H puissance éclairage

Electrolux Professional SPA Viale Treviso, 15 33170 Pordenone (Italy)......Fabricant

L année de construction

Au moment de l'installation de l'appareil, vérifier que les caractéristiques du branchement électrique correspondent aux indications de la plaque signalétique.



ATTENTION!

Ne pas retirer, falsifier ou rendre illisible le marquage « CE » de la machine.



ATTENTION!

Se référer aux données figurant sur le marquage « CE » de la machine pour les relations avec le Constructeur (par exemple : pour une demande de pièces détachées, etc.).



ATTENTION!

Au moment de la démolition de la machine, le marquage « CE » devra être détruit.

1.7 IDENTIFICATION DE L'APPAREIL

Ce livret donne des informations concernant plusieurs appareils.

Repérer le code de l'appareil acheté sur la plaque signalétique de l'appareil située sous le bandeau de commande.

1.8 DROITS D'AUTEUR

Le présent manuel est exclusivement destiné à être consulté par l'opérateur et ne peut être remis à des tiers sans l'autorisation d'Electrolux Professional SPA.

1.9 RESPONSABILITÉ

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et d'anomalies de fonctionnement résultant :

- du non-respect des instructions données dans le présent manuel :
- de réparations effectuées de manière incorrecte et du remplacement de pièces différentes de celles spécifiées dans le catalogue des pièces détachées (le montage et l'utilisation de pièces et d'accessoires non d'origine peuvent nuire au fonctionnement de la machine et faire échoir la garantie);
- d'interventions réalisées par des techniciens non spécialisés;
- de modifications ou interventions non autorisées ;
- d'un entretien insuffisant :
- de l'utilisation impropre de la machine ;
- d'événements exceptionnels non prévisibles ;
- de l'utilisation de la machine par du personnel non informé, formé et instruit ;
- de la non-application des dispositions en vigueur dans le pays d'utilisation en matière de sécurité, d'hygiène et de santé sur le lieu de travail.

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages résultant de transformations ou de modifications arbitraires effectuées par l'utilisateur ou par le Client. La responsabilité de l'identification et de la sélection de dispositifs de protection individuelle adéquats devant être portés par les opérateurs est à la charge de l'employeur, du responsable du lieu de travail ou du technicien d'assistance technique, conformément aux normes en vigueur dans le pays d'utilisation.

Electrolux Professional SPA décline toute responsabilité pour les inexactitudes s'étant éventuellement glissées dans le manuel, si imputables à des erreurs d'impression ou de traduction.

Tout complément au manuel d'instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien que le fabricant estimera utile d'adresser au Client devra être conservé avec le manuel et en fera partie intégrante.

1.10 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Un tableau récapitulatif des Équipements de Protection Individuelle (EPI) à utiliser durant les différentes phases d'utilisation de la machine est reporté ci-dessous.

| modifier de la macinité est réporte et dessous. | | | | | |
|---|--|-------------------------|------------------|-------------------|--------|
| Phase | Weberheads de We | Challeshes de Harail | Gagues Santes | Lunettes Lunettes | Cardie |
| Transport | | | | | |
| Manutention | | | | | |
| Déballage | | | | | |
| Montage | | | | | |
| Emploi courant | | | | | |
| Réglages | | | | | |
| Nettoyage courant | | | | | |
| Nettoyage exceptionnel | | | | | |
| Entretien | | | | | |
| Démontage | | | | | |
| Démolition | | | | | |
| Légende: | | DPI PRÉVU | | | |

Pendant l'**Utilisation courante**, les gants protègent les mains contre tout contact avec les parties chaudes de l'appareil ou des aliments chauds.

DPI À DISPOSITION OU À UTILISER SI NÉCESSAIRE

1.11 CONSERVATION DU MANUEL

Le manuel devra être conservé intact pendant toute la durée de vie de la machine, jusqu'à sa démolition.

En cas de cession, de vente, de location, de concession d'usage ou de leasing, le présent manuel devra accompagner la machine.

1.12 DESTINATAIRES DU MANUEL

Ce manuel s'adresse :

- au transporteur et aux personnes chargées de la manutention ;
- au personnel chargé de l'installation et de la mise en service;
- à l'employeur des utilisateurs de la machine et au responsable du lieu de travail ;
- aux opérateurs chargés de l'utilisation courante de la machine;
- aux techniciens spécialisés assistance technique.

2. TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE

2.1 INTRODUCTION

Le transport (transfert de la machine d'un lieu à un autre) et la manutention (déplacement dans les lieux de travail) doivent être effectués à l'aide d'engins spéciaux d'une capacité appropriée.

ATTENTION!



En raison des dimensions de la machine, il est possible d'empiler les machines au cours des phases de transport, manutention et stockage

conformément aux instructions figurant sur le talon apposé sur l'emballage.

La machine devra être transportée, manutentionnée et stockée exclusivement par du personnel qualifié qui devra :

- avoir suivi une formation technique spécifique et acquis de l'expérience dans l'utilisation d'engins de levage;
- connaître les normes de sécurité et les réglementations applicables dans le secteur d'appartenance ;
- connaître les consignes générales de sécurité ;
- veiller à porter les équipements de protection individuelle adaptés à l'opération effectuée;
- avoir la capacité de reconnaître et éviter tout éventuel danger.

2.2 TRANSPORT : INSTRUCTIONS À L'INTENTION DU TRANSPORTEUR



ATTENTION!

Durant les phases de chargement et de déchargement, il est interdit de stationner sous des charges suspendues. L'accès à la zone de travail est interdit au personnel non autorisé.



ATTENTION!

Le poids de la machine ne constitue pas une condition suffisante pour la maintenir immobile. La charge transportée peut se déplacer :

- en cas de freinage;
- en accélération ;
- dans les virages ;
- en cas de transport sur des chaussées déformées.

2.3 MANUTENTION

Pour les opérations de déchargement et de stockage de la machine, préparer une zone adaptée, avec un sol plat.

2.4 PROCÉDURES POUR LES OPÉRATIONS DE MANUTENTION

Afin de garantir le déroulement parfait des opérations de levage :

- utiliser le type d'équipement le plus approprié du point de vue des caractéristiques et de la capacité (par ex. : chariots élévateurs ou transpalette électrique);
- recouvrir les angles vifs ;

Avant de procéder au levage :

- toutes les personnes préposées à cette opération doivent se trouver dans une position de sécurité et empêcher l'accès à la zone de manutention à toute personne non autorisée;
- s'assurer de la stabilité du chargement ;
- contrôler que du matériel ne puisse pas tomber pendant le levage; Manœuvrer verticalement de manière à éviter des chocs;
- déplacer la machine en la maintenant à une hauteur minimale du sol.



ATTENTION!

Pour effectuer le levage de la machine, il est interdit de l'ancrer à des parties mobiles ou faibles, telles que : carters, canalisations électriques, parties pneumatiques, etc.

2.5 TRANSLATION

La personne chargée de cette opération doit :

- avoir une vision générale du parcours à suivre ;
- interrompre la manœuvre en cas de situations dangereuses.



ATTENTION!

Ne jamais pousser ou tirer l'appareil pendant les déplacements car il pourrait se renverser.

2.6 POSE DE LA CHARGE

Avant de poser la charge, s'assurer que le passage est libre, vérifier que le sol est plat et en mesure de supporter le poids de la charge. Retirer l'appareil de la palette en bois, le poser sur un côté, le faire glisser ensuite par terre.

2.7 STOCKAGE

La machine et/ou ses pièces doivent être stockées et protégées contre l'humidité, dans un milieu ambiant non agressif, sans vibrations, et où règne une température ambiante comprise entre -10°C et 50°C. Le lieu de stockage de la machine devra disposer d'un plan d'appui horizontal afin d'éviter que la machine ne se déforme ou que les pieds de soutien ne s'abîment.



ATTENTION!

Le positionnement, le montage et le démontage de la machine sont du ressort exclusif d'un technicien spécialisé.



ATTENTION!

Ne pas apporter de modifications aux pièces fournies avec la machine. Les pièces éventuellement manquantes ou défectueuses doivent être remplacées par des pièces d'origine.

3. INSTALLATION ET MONTAGE

Pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil et le maintien des conditions de sécurité pendant son utilisation, respecter scrupuleusement les consignes données dans ce paragraphe.



ATTENTION!

Les opérations ci-dessous doivent être effectuées conformément aux normes de sécurité en vigueur, aussi bien pour l'outillage utilisé que pour les modalités d'intervention.



ATTENTION!

Avant de déplacer l'appareil, s'assurer que la capacité de levage de l'équipement utilisé est adaptée au poids de l'appareil.

3.1 REQUÊTES ET OBLIGATIONS DU CLIENT

Les tâches, les requêtes et les travaux à la charge du Client sont les suivants :

- installation d'un interrupteur magnétothermique différentiel à réarmement manuel à haute sensibilité. Pour les informations relatives au branchement électrique, se référer au paragraphe 4.1 « Branchement électrique ».
- vérifier la planéité de la surface d'appui de la machine.
- dispositif pouvant être bloqué en position ouverte pour le branchement au réseau électrique.
- raccordement à une prise de terre adaptée (§ 4.2).

3.2 LIMITES D'ENCOMBREMENT DE LA MACHINE

Un espace suffisant doit être prévu autour de la machine (pour permettre les opérations de réparation, d'entretien, etc.). Cet espace doit être supérieur en cas d'utilisation et/ ou de passage d'autres équipements et/ou instruments, ou en cas de nécessité d'issues de secours à l'intérieur du lieu de travail.



DANGER D'INCENDIE - Laisser la zone autour de l'appareil libre et exempte de combustibles. Ne pas garder de matières inflammables à proximité de cet appareil.

Installer l'appareil dans un endroit bien aéré pour éviter la formation de mélanges dangereux de gaz non brûlés dans la pièce.

Le changement d'air doit tenir compte de l'air nécessaire à la combustion 2 m³/h/kW de puissance gaz et au « bienêtre » des personnes travaillant dans la cuisine.

Une mauvaise aération peut être la cause d'asphyxies. Ne pas obstruer le système d'aération du local où cet appareil est installé.

Ne pas obstruer les bouches d'aération et d'évacuation de cet appareil ou d'autres appareils.

Placer les numéros de téléphone d'urgence bien en vue.

3.3 MISE EN PLACE

Le schéma d'installation figurant dans ce manuel indique les dimensions de l'appareil et la position des différents raccordements (gaz, électricité, eau).

L'appareil peut être installé seul ou en combinaison avec d'autres appareils de la même gamme.

- Placer l'appareil dans un endroit aéré, loin des sources de chaleur de façon à ce qu'il y ait une bonne circulation d'air surtout à l'endroit où se trouve le compresseur. La température ambiante ne doit pas dépasser 43°C pour maintenir les températures internes prévues.
- Régler la hauteur et la mise à niveau de l'appareil à l'aide des pieds réglables et contrôler la fermeture de la porte.
- Pour les appareils avec habillage en acier inox, enlever la pellicule protectrice en tirant lentement pour éviter que la colle ne reste sur les panneaux externes. Si cela se produit, enlever le reste de colle avec du kérosène ou de l'essence. Installer l'appareil en prenant toutes les mesures de sécurité prévues pour ce type d'opérations, y compris les consignes anti-incendie.

Quand l'appareil est installé dans un local où sont présentes des substances corrosives (chlore, etc.), il est conseillé de passer sur toutes les surfaces en acier inox un chiffon imbibé d'huile de vaseline de façon à créer un voile de protection. La machine doit être amenée sur son lieu d'installation et détachée de la base de l'emballage uniquement au moment de l'installation.

REMARQUE



BRANCHEMENT PERMANENT: le dispositif pouvant être bloqué en position ouverte doit être accessible après l'installation définitive de l'appareil.

- se munir de gants de protection et retirer l'emballage de la machine en suivant scrupuleusement les instructions ci-dessous:
- couper les feuillards et retirer la pellicule de protection en veillant à ne pas rayer la tôle avec les ciseaux ou les lames éventuellement utilisés;
- retirer les cornières en polystyrène et les protections verticales. Pour les appareils avec meuble en acier inox, enlever très lentement le film de protection sans le déchirer pour éviter que de la colle ne reste dessus. Le cas échéant, enlever les résidus de colle avec un solvant non corrosif, rincer et sécher soigneusement ; il est conseillé de passer sur toutes les surfaces en acier inoxydable un chiffon enduit de vaseline pour former une pellicule de protection.

3.4 ÉLIMINATION DES EMBALLAGES

Les emballages doivent être mis au rebut conformément aux réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil. Tous les matériaux utilisés pour l'emballage sont compatibles avec l'environnement. Ils peuvent être conservés sans risque, recyclés ou brûlés dans une installation d'incinération des déchets. Les pièces en plastique recyclables portent les sigles suivants :



🌄 polyéthylène : film extérieur de l'emballage, sachet PE contenant ce livret



polypropylène : feuillards



polystyrène expansé : cornières de protection

Les éléments en bois et en carton peuvent être éliminés en respectant les normes en vigueur dans le pays d'utilisation de la machine.

4. BRANCHEMENTS

Identifier l'appareil acheté en consultant sa plaque signalétique. Contrôler la position d'entrée des asservissements prévus pour l'appareil sur les schémas d'installation.

4.1. BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

- Le branchement électrique doit être effectué conformément aux normes locales de sécurité en vigueur.
- Pour le branchement, il suffit donc d'introduire la fiche du câble d'alimentation dans la prise de courant en s'assurant tout d'abord :
- que la tension et la fréquence correspondent à celles indiquées sur la plaquette d'identification ;
- que la prise est bien munie d'un contact de terre efficace et qu'elle a une portée adéquate. En cas de doute sur l'efficacité de la prise de terre, faire vérifier l'installation électrique par des personnes qualifiées.
- qu'un interrupteur de protection omnipolaire de portée adéquate est situé entre la prise de courant et la ligne électrique, avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- De plus, l'appareil doit être inclus dans un système équipotentiel dont la bonne efficacité doit être vérifiée.

Remarque

Cet appareil possède une connexion électrique en étoile ; par conséquent, le remplacement du câble d'alimentation doit être effectué exclusivement par un technicien spécialisé.

4.2. BRANCHEMENT À LA TERRE ET NOEUD ÉQUIPOTENTIEL

Brancher l'appareil à une prise de terre : l'inclure ensuite dans un noeud équipotentiel à l'aide de la vis située sous le châssis. La vis porte le symbole:

Le fabricant décline toute responsabilité lorsque les normes e prévention des accidents ne sont pas respectées.

IV. INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'OPÉRATEUR CHARGÉ DE L'UTILISATION COURANTE DE LA MACHINE

1. CONSEILS POUR L'EMPLOI

- Cet appareil ne devra être destiné qu'à l'utilisation pour laquelle il a été conçu c'est-à-dire pour la réfrigération et la conservation des aliments. Toute autre utilisation est considérée comme impropre.
- Afin d'utiliser l'appareil de la meilleure façon possible il faut
- éviter d'introduire des aliments trop chauds ou des liquides en évaporation,
- couvrir ou envelopper les aliments,
- laisser un espace autour des grilles pour permettre une bonne circulation de l'air,
- ne laisser la porte ouverte que le temps nécessaire pour prendre ou déposer les aliments.

1.1. MODÈLES RÉFRIGÉRATEURS (fig.1)

Panneau de commande

- A Thermorégulateur digital
- **B** Allumage
- C Interrupteur général

1.1.1 MISE EN MARCHE

- Enclencher l'interrupteur de protection installé en amont de l'appareil.
- Allumer le thermorégulateur digital "A" en maintenant la touche "B" appuyée pendant au moins 5 secondes.
- Appuyer sur l'interrupteur "C" du panneau de commande ; lorsque le voyant incorporé s'allume, ceci indique que l'appareil est sous tension.
- Le thermostat est programmé sur la température d'exercice de -0°C.

Quand l'appareil est en marche, le Thermorégulateur digital "A" indique les variations de températures à l'intérieur de la

· Lorsque la température sélectionnée est atteinte, le thermostat désinsère le groupe compresseur et le réinsère au moment opportun pour maintenir la température pratiquement constante...

1.1.2 DÉGIVRAGE

L'appareil est muni d'un dispositif pour le dégivrage automatique. L'eau du dégivrage est récupérée dans le bac situé sous l'appareil.

1.2. MODÈLES CONGÉLATEURS(fig.1)

Panneau de commande

- A Thermomètre et contrôle électronique
- **B** Allumage
- C Interrupteur général

1.2.1 MISE EN MARCHE (fig.1)

- Enclencher l'interrupteur de protection installé en amont de l'appareil.
- Appuyer sur l'interrupteur "C" du panneau de commande ; lorsque le voyant incorporé s'allume, ceci indique que l'appareil est sous tension.
- Allumer le thermorégulateur digital "A" en maintenant la touche "B" appuyée pendant au moins 5 secondes.
- Le thermostat est programmé sur la température d'exercice de -22°C pour garantir une température moyenne en cellule de -20°C.

Il est possible de modifier la température d'exercice :





pour augmenter la température,



pour diminuer la température.

Quand l'appareil est en marche, le Thermorégulateur digital "A" indique les variations de températures à l'intérieur de la cellule.

· Lorsque la température sélectionnée est atteinte, le thermostat désinsère le groupe compresseur et le réinsère au moment opportun pour maintenir la température pratiquement constante.

1.2.2 DÉGIVRAGE

L'appareil est muni d'un dispositif pour le dégivrage automatique.

V. NETTOYAGE ET ENTRETIEN

1 NORMES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES



ATTENTION!

Les opérations d'entretien de la machine doivent être réalisées exclusivement par des Techniciens spécialisés portant les

équipements de protection individuelle nécessaires (chaussures de sécurité, gants, lunettes, combinaison de travail, etc.) et disposant de matériels, d'outils et de moyens auxiliaires appropriés.



ATTENTION!

Il est interdit d'enlever et/ou de faire fonctionner la machine après avoir retiré, manipulé ou endommagé les protections et les dispositifs de sécurité.



ATTENTION!

Avant toute intervention sur la machine, toujours consulter le manuel qui indique les procédures correctes et donne des consignes de sécurité importantes.

1.1 INTRODUCTION

Les machines sont équipées de dispositifs de sécurité électriques et/ou mécaniques destinés à protéger les utilisateurs et la machine. Par conséquent, l'utilisateur ne peut en aucun cas retirer ou modifier ces dispositifs. Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de manipulation ou de non-utilisation de ces dispositifs.

1.2. PROTECTIONS INSTALLÉES SUR LA MACHINE 1.2.1 PROTECTIONS

Sur la machine, les écrans de protection sont représentés par :

- protections fixes (par ex. : carters, couvercles, panneaux latéraux, etc.) fixées à la machine et/ou à la structure au moyen de vis ou de raccords rapides, qu'il est possible de démonter ou d'ouvrir uniquement à l'aide d'ustensiles ou d'outils :
- volets d'accès à l'équipement électrique de la machine réalisés à l'aide de panneaux pouvant être ouverts avec des outils, lorsque la machine est hors tension.

ATTENTION!

Certaines illustrations du présent manuel représentent la machine ou des parties de l'émunios de protections ou sur les quelles les

celle-ci démunies de protections ou sur lesquelles les protections ont été retirées. Ceci uniquement pour simplifier les explications. Il est formellement interdit d'utiliser la machine sans dispositifs de protection ou avec des dispositifs désactivés.

1.2.2 PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ DEVANT FIGURER SUR LA MACHINE OU À PROXIMITÉ

| R | ISQUE | SIGNIFICATION |
|---|-------|---------------------------|
| 4 | 4 | RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE |

ATTENTION!

Il est interdit de retirer, d'altérer ou de rendre illisibles les étiquettes et signaux de sécurité, de danger et d'obligation présents sur la machine.



1.2.3 NON-UTILISATION

Si l'on décide de ne plus utiliser la machine, il est recommandé de la rendre inopérante en déconnectant les câbles d'alimentation du réseau électrique.

1.2.4 MISES EN GARDE LORS DE L'UTILISATION ET DE L'ENTRETIEN

Des risques de nature essentiellement mécanique, thermique et électrique sont présents sur la machine. Ces risques ont été neutralisés aux endroits où cela était possible:

- soit directement en adoptant des solutions appropriées,
- soit indirectement en utilisant des écrans, des protections et des dispositifs de sécurité.

Au cours de l'entretien, certains risques qu'il n'est pas possible d'éliminer subsistent ; ceux-ci doivent être neutralisés en adoptant des comportements et des précautions spécifiques. Il est interdit d'effectuer des opérations de contrôle, de nettoyage, de réparation et d'entretien sur des organes en mouvement. Les utilisateurs doivent être avertis par des avis parfaitement visibles. Afin de garantir les performances et le fonctionnement optimal de la machine, il est indispensable d'effectuer périodiquement l'entretien en suivant les consignes données dans le présent manuel. En particulier, il est conseillé de contrôler régulièrement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité et l'isolation des câbles électriques qui devront être remplacés si nécessaire.

1.2.5 UTILISATION INCORRECTE RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE

Toute utilisation autre que celle spécifiée dans le présent manuel est considérée comme incorrecte. Pendant le fonctionnement de la machine, les travaux ou activités différents de ceux prévus sont considérés incorrects et peuvent entraîner en général des risques pour la sécurité des utilisateurs et endommager la machine. Sont considérés des usages incorrects raisonnablement prévisibles:

- l'absence d'entretien, de nettoyage, de contrôles réguliers de la machine;
- les modifications structurelles ou à la logique de fonctionnement :
- la manipulation des écrans ou des dispositifs de sécurité ;
- la non-utilisation des dispositifs de protection individuelle par les opérateurs, les techniciens spécialisés et les personnes chargées d'utiliser la machine;
- la non-utilisation d'accessoires appropriés (par ex. : l'utilisation d'équipements, d'échelles non adaptés) ;
- l'entreposage à proximité de la machine de matériaux combustibles ou inflammables ou, quoi qu'il en soit, non compatibles ou n'ayant aucun lien avec le travail à effectuer
- l'installation incorrecte de la machine;
- monter sur la machine;
- le non-respect des instructions relatives à l'utilisation pour laquelle la machine est conçue;
- d'autres comportements comportant des risques que le fabricant ne peut éliminer.



ATTENTION!

Les comportements décrits ci-dessus sont interdits !

1.2.6 RISQUES RÉSIDUELS

La machine met en évidence des risques qui n'ont pas été entièrement éliminés lors de la conception ou de l'installation de protections appropriées.

Quoi qu'il en soit, l'opérateur a été informé de ces risques dans le présent manuel, qui indique précisément le type d'équipements de protection individuelle dont doit se munir le personnel intervenant sur la machine.

Pendant les phases de l'installation, des espaces suffisants sont prévus autour de la machine en vue de limiter ces risques.

Afin de maintenir ces conditions, les zones autour de la machine doivent touiours :

- être dégagées (absence d'échelles, d'outils, de récipients, de boîtes, etc.);
- être propres et sèches ;
- être parfaitement éclairées.

Afin de fournir au Client une information complète, les risques résiduels qui subsistent sur la machine sont énoncés ci-après: ces comportements sont considérés comme incorrects et, par conséquent, formellement interdits.

| RISQUE RÉSIDUEL | DESCRIPTION D'UNE SITUATION DE DANGER |
|---|--|
| Glissement ou chute | L'opérateur peut glisser en présence d'eau ou de saleté sur le sol. |
| Brûlures/abrasions (ex. : résistances) | L'opérateur touche intentionnellement ou non certains composants de la machine sans se munir de gants de protection. |
| Électrocution | Contact avec les parties électriques sous tension au cours des opérations d'entretien effectuées avec le tableau électrique sous tension. |
| Basculement des charges | Au cours de la manutention de la machine ou du retrait de l'emballage contenant la machine à l'aide d'accessoires ou de systèmes de levage non appropriés, ou en présence d'un chargement non équilibré. |

2. UTILISATION ORDINAIRE DE LA MACHINE

2.1 CARACTÉRISTIQUES DU PERSONNEL FORMÉ À L'UTILISATION COURANTE DE LA MACHINE

Le Client doit s'assurer que le personnel chargé de l'utilisation courante de la machine a été formé de façon adéquate et possède les compétences requises pour accomplir les tâches confiées, en tenant compte de sa propre sécurité et de celle d'autrui. Le Client devra s'assurer que le personnel a compris les instructions fournies et, en particulier, celles relatives à la sécurité et à l'hygiène sur le lieu de travail lors de l'utilisation de la machine.

2.2 CARACTÉRISTIQUES DU PERSONNEL AUTORISÉ À INTERVENIR SUR LA MACHINE

Il incombe au Client de s'assurer que les personnes préposées aux différentes tâches remplissent les critères ci-dessous:

- lire et comprendre le manuel;
- avoir reçu une formation et un entraînement adéquats selon les tâches à accomplir afin de les exécuter en toute sécurité:
- avoir reçu une formation spécifique pour l'utilisation correcte de la machine.

2.3 OPÉRATEUR CHARGÉ DE L'UTILISATION COURANTE

Il doit au moins:

- connaître la technologie et avoir une expérience spécifique du fonctionnement de la machine;
- avoir une culture générale de base et une culture technique d'un niveau suffisant pour pouvoir lire et comprendre le contenu du manuel;
- savoir interpréter correctement les dessins, la signalisation et les pictogrammes;
- avoir des connaissances suffisantes pour effectuer en toute sécurité les interventions relevant de sa compétence et spécifiées dans le manuel;
- connaître les normes d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.

En cas d'anomalies importantes (par exemple : court-circuit, câbles en dehors du bornier, pannes de moteur, détérioration des gaines de protection des câbles électriques, etc.), l'opérateur chargé de l'utilisation courante de la machine est tenu de respecter les consignes suivantes:

• désactiver immédiatement la machine.

3. NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE LA MACHINE



ATTENTION!

Avant toute opération de nettoyage ou de maintenance, débrancher l'appareil pour le mettre hors tension à l'aide du dispositif pouvant être bloqué en position ouverte.



ATTENTION!

Pendant les opérations d'entretien, il faut placer le cordon et la fiche de manière à ce que l'opérateur chargé de l'intervention puisse toujours les voir.



ATTENTION!

Ne pas toucher l'appareil avec les mains et/ou les pieds humides ou nus. Il est interdit d'enlever les protections de sécurité.



ATTENTION!

Utiliser des équipements de protection appropriés (gants de protection).

3.1 MAINTENANCE COURANTE

Vérifier fréquemment que le câble d'alimentation est en bon état et demander éventuellement l'assistance du technicien spécialisé afin de le remplacer ; faire contrôler l'appareil périodiquement (au moins une fois par an).



ATTENTION!

Couper le courant avant de nettoyer l'appareil.

3.2 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'ENTRETIEN

L'entretien courant peut être effectué par du personnel non spécialisé, à condition de suivre scrupuleusement les consignes ci-après. Le fabricant décline toute responsabilité si ces consignes ne sont pas respectées.

3.3 NETTOYAGE DE L'APPAREIL ET DES ACCESSOIRES



Avant de mettre l'appareil en service, nettoyer toutes les parties internes et les accessoires avec de l'eau tiède et du savon neutre ou avec des produits biodégradables à plus de 90 % (pour réduire l'émission de substances polluantes dans

l'atmosphère) ; après quoi, rincer et sécher soigneusement. Ne pas utiliser de produits détergents à base de solvants (trichloréthylène, etc.) ou de poudres abrasives. Il est conseillé de passer un chiffon légèrement imbibé d'huile de vaseline sur toutes les surfaces en acier inox de façon à les protéger.



ATTENTION!

Ne pas procéder au nettoyage de la machine à l'aide de jets d'eau.

3.4 PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN CAS D'INACTIVITÉ PROLONGÉE

Pendant une période d'inactivité prolongée, prendre les précautions suivantes :

- enlever la fiche de la prise de courant ;
- enlever tous les aliments présents dans la cellule puis en nettoyer l'intérieur et les accessoires ;
- laisser les portes entrouvertes pour favoriser la circulation de l'eau et éviter la formation d'odeurs désagréables ;
- passer énergiquement un chiffon imbibé d'huile de vaseline sur toutes les surfaces en acier inox de l'appareil de manière à les recouvrir d'un voile protecteur ;
- aérer périodiquement la pièce.

ATTENTION!

Avant de procéder à l'entretien, mettre l'appareil hors tension.

Une fois les opérations d'entretien terminées, vérifier que la machine est en mesure de fonctionner en toute sécurité et, en particulier, que les dispositifs de protection et de sécurité fonctionnent parfaitement.



ATTENTION!

Respecter les compétences pour les interventions d'entretien courant et extraordinaire.

Le non-respect de ces avertissements peut entraîner des risques pour le personnel.

3.5 EXTÉRIEUR

SURFACES POLIES EN ACIER (tous les jours)

- Nettoyer toutes les surfaces en acier : la saleté s'élimine facilement et sans effort lorsqu'elle vient de se former.
- Éliminer la saleté, la graisse, les résidus de cuisson sur les surfaces en acier à basse température en utilisant un chiffon ou une éponge imbibé(e) d'eau savonneuse, avec ou sans produit nettoyant. Sécher soigneusement les surfaces nettoyées en fin d'opération.
- Si de la saleté, de la graisse ou des résidus d'aliment se sont déposés, passer un chiffon/éponge dans le sens du polissage et rincer souvent : un frottement en rond et des particules de saleté déposées sur un chiffon/éponge peuvent endommager le polissage de l'acier.
- Les objets en fer peuvent abîmer ou détériorer l'acier : des surfaces abîmées se salissent plus facilement et sont plus assujetties à la corrosion.
- · Repolir si nécessaire.

SURFACES NOIRCIES PAR LA CHALEUR (le cas échéant) L'exposition à une température élevée peut provoquer la formation d'auréoles foncées. Ces auréoles ne sont pas un signe de détérioration et peuvent être éliminées en suivant les instructions données au paragraphe précédent.

3.7 PARTIES INTERNES (tous les 6 mois)

AVERTISSEMENT ! Opérations devant exclusivement être confiées à des professionnels.

- Vérifier l'état des parties internes.
- Enlever les éventuels dépôts de saleté à l'intérieur de l'appareil.
- Examiner et nettoyer le système d'évacuation des fumées. **REMARQUE!** Dans des conditions ambiantes particulières (par exemple : utilisation **intensive** de l'appareil, milieu ambiant saumâtre, etc.), il est conseillé d'augmenter la fréquence de nettoyage susmentionnée.

3.8 ENTRETIEN EXCEPTIONNEL.



ATTENTION!
TOUJOURS PORTER DES ÉQUIPEMENTS DE
PROTECTION INDIVIDUELLE AVANT
D'EFFECTUER TOUTE INTERVENTION
D'ENTRETIEN EXCEPTIONNEL.

L'entretien extraordinaire doit être effectué par du personnel spécialisé, qui peut demander au fabricant un manuel de service.

L'air doit circuler librement au-dessus de l'appareil. Les fentes d'aération ne doivent jamais être bouchées par des plateaux, des boîtes en carton, des vases ou autres objets ; dans le cas contraire, les enlever immédiatement.

3.8.1 INTERVALLES D'ENTRETIEN

Les intervalles d'inspection et d'entretien dépendent des conditions réelles de fonctionnement de la machine et des conditions environnementales (présence de poussière, d'humidité, etc.), raison pour laquelle il n'est pas possible de définir des intervalles très précis. Quoi qu'il en soit, il est recommandé de procéder à un entretien régulier et particulièrement soigné de la machine afin de réduire au minimum les arrêts machine.

Il est également recommandé de stipuler un contrat d'entretien préventif et programmé avec le S.A.V.

3.8.2 PÉRIODICITÉ DES ENTRETIENS

Afin de garantir une efficacité constante de la machine, il est conseillé d'effectuer des vérifications selon la fréquence indiquée dans le tableau suivant:

| ENTRETIENS, VÉRIFICATIONS, CONTRÔLES ET NETTOYAGE | PÉRIODICITÉ | |
|--|--------------|--|
| Nettoyage courant Nettoyage général de la machine et de la zone | Quotidienne | |
| environnante | 440.1410 | |
| Nettoyage de l'intérieur | | |
| Contrôle de l'état de conservation, contrôle de l'absence de déformations, desserrements ou altérations. | Semestrielle | |
| Commande | | |
| Contrôle de la partie mécanique, de l'absence | | |
| de ruptures ou de déformations, du serrage des | Annuelle | |
| vis. Vérification de la lisibilité et de l'état de | | |
| conservation des inscriptions, des autocollants | | |
| et des symboles ; les remplacer le cas échéant. | | |
| Structure de la machine | A II - | |
| Serrage des boulons principaux (vis, systèmes | Annuelle | |
| de fixation, etc.) de la machine. | | |
| Signalisation de sécurité Vérification de la lisibilité et de l'état de | Annuelle | |
| conservation de la signalisation de sécurité. | Annuelle | |
| Câble de branchement électrique et prise à | | |
| fiche | | |
| Vérification de l'état du câble de branchement | Annuelle | |
| (éventuellement le remplacer). | | |
| Entretien exceptionnel de la machine | | |
| Vérification de tous les éléments gaz | Annuelle | |

La machine a été conçue et fabriquée pour une durée de dix ans environ. Après cette période (à compter de la mise en service de la machine), il faut la soumettre à une révision générale. Quelques exemples de contrôles à effectuer sont cités ci-après.

- vérification d'éventuelles pièces ou composants électriques oxydés; les remplacer éventuellement et rétablir les conditions initiales;
- vérification structurelle et, en particulier, des joints soudés ;
- vérification et remplacement des boulons et/ ou visserie, en contrôlant les éléments s'étant éventuellement desserrés:
- vérification de l'installation électrique, électronique ;
- vérification et contrôle du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité;
- vérification des conditions générales des protections et des carters présents.



ATTENTION!

Les opérations d'entretien et de vérification ainsi que la révision de la machine doivent être réalisées exclusivement par un Technicien

spécialisé ou par le S.A.V., équipé de tous les dispositifs de protection individuelle (chaussures de sécurité et gants), outils et moyens auxiliaires appropriés.



ATTENTION!

Toute intervention sur les équipements électriques doit être effectuée exclusivement par un électricien qualifié ou par le S.A.V.

3.8.3 DÉMONTAGE

Lorsqu'il est nécessaire de démonter et de remonter l'appareil, vérifier que les différentes pièces sont assemblées dans le bon ordre (les marquer éventuellement durant le démontage).

Avant de démonter la machine, il est recommandé de vérifier attentivement son état physique et de contrôler s'il y a des pièces de la structure éventuellement sujettes à des affaissements structurels ou à des ruptures. Avant d'entreprendre le démontage, il faut:

- retirer toutes les pièces présentes dans la machine ;
- couper l'alimentation;
- délimiter la zone de travail;
- exposer un panneau indiquant l'interdiction d'effectuer des manœuvres pour cause de machine en cours d'entretien;
- procéder au démontage.



ATTENTION!

Toutes les opérations de démolition doivent être effectuées lorsque la machine est arrêtée, froide et débranchée de toutes les sources d'énergie (eau, gaz, électricité).



ATTENTION!

Pour effectuer ces opérations, le technicien doit obligatoirement porter les EPI appropriés.



ATTENTION!

Durant ces opérations de démontage et de manutention des différentes pièces, la hauteur minimum par rapport au sol doit être maintenue.

3.8.4 MISE HORS SERVICE

S'il n'est pas possible de réparer la machine, procéder aux opérations de mise hors service en signalant la panne à l'aide d'un panneau spécial, et demander l'intervention du service d'assistance du fabricant.

4. MISE AU REBUT DE LA MACHINE



ATTENTION!

LES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.



ATTENTION!

LES INTERVENTIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES SONT EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉES, EN ABSENCE DE TENSION, À UN ÉLECTRICIEN QUALIFIÉ.

4.1 STOCKAGE DES DÉCHETS

À la fin de la vie utile de l'appareil, procéder à sa mise au rebut en bonne et due forme.

Un stockage provisoire des déchets spéciaux est autorisé en vue d'une élimination par traitement et/ou stockage définitif. Les réglementations en matière de protection de l'environnement en vigueur dans le pays de l'utilisateur doivent être respectées.

4.2 PROCÉDURE CONCERNANT LES MACRO-OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE DE L'APPAREIL

Avant de mettre la machine au rebut, il est recommandé de vérifier attentivement son état physique et de contrôler s'il y a des pièces de la structure éventuellement sujettes à des affaissements structurels ou à des ruptures en phase de démolition.

Il faudra procéder à l'élimination des pièces constituant la machine de manière différenciée, en tenant compte de leur nature (par exemple : métaux, huiles, graisses, plastique, caoutchouc, etc.). Chaque pays de destination a une législation qui lui est propre ; par conséquent, il faut respecter les prescriptions imposées par les lois et les organismes des pays où a lieu la démolition. En règle générale, il faut reporter l'appareil dans des centres spécialisés de collecte/démolition. Démonter l'appareil en regroupant ses différents éléments selon leur nature chimique et en se rappelant qu'il y a de l'huile lubrifiante et du fluide réfrigérant dans le compresseur, qui peuvent être récupérés et réutilisés et que les éléments du réfrigérateur sont des déchets spéciaux assimilables aux déchets urbains.

Le symbole — figurant sur l'appareil indique qu'il ne doit pas être considéré comme un déchet domestique mais qu'il doit être éliminé correctement afin de prévenir tout impact négatif sur l'environnement et la santé de l'homme. Pour plus d'informations sur le recyclage de cet appareil, contacter l'agent ou le revendeur local de l'appareil, le service après-vente ou l'organisme local compétent pour l'élimination des déchets.



ATTENTION!

Avant de se débarrasser de l'appareil, le rendre inutilisable en enlevant son cordon d'alimentation.



ATTENTION!

Au moment de la démolition de la machine, le marquage « CE », le présent manuel et les autres documents relatifs à l'appareil devront être détruits.

5. DOCUMENTATION JOINTE

- Classeur de fiches d'essai
- Schéma électrique
- Schéma d'installation